

# **Origines des inégalités de niveaux de vie dans les villes africaines**

par

**Jean-Marc Montaud**

*Maître de Conférences – CED – Université Montesquieu-Bordeaux IV*

## **Résumé :**

Cette analyse a comme objectif de comprendre le mode de formation des inégalités des niveaux de vie urbains dans quatre pays d'Afrique subsaharienne. Pour cela, elle adopte une méthodologie de décomposition par source des inégalités qui repose sur un concept de théorie des jeux et sur la construction d'une arborescence des revenus permettant de spécifier le mode de formation des niveaux de vie des ménages africains. Dans un premier temps, elle montre que les composantes démographiques et les revenus primaires contribuent largement à renforcer les inégalités des niveaux de vie urbains alors que les revenus de transfert semblent jouer un rôle marginal. Dans un second temps, une classification des ménages urbains est introduite dans l'analyse pour tenir compte des différences de conditions socio-economiques entre les groupes. Elle révèle des spécificités nationales et des spécificités intra-groupe dans les facteurs d'inégalités.

## **Abstract : Origins of Standards of Living Inequalities in African Cities**

This paper examines how different income sources affect urban households income inequality in four sub-saharian african countries. The empirical evidence is obtained by applying the " equalised nested Shapley " inequality decomposition by factor components. It shows first that demographics components and primary incomes play the major role in the inequality observed and that transfer incomes play a marginal role. Secondly, an household classification is introduced in order to capture the socioeconomic differences between households. It reveals both national and intra-group specificities in the causes of inequalities.

**Mots-clés :** Income Distribution, Inequality, Africa

**JEL classification :** D33, D63, O15, O55

## **Sommaire**

<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Options méthodologiques retenues .....</b>	<b>1</b>
<i>2.1. Problème de la décomposition par source .....</i>	<i>1</i>
<i>2.2. Méthode de décomposition .....</i>	<i>2</i>
<b>3. Décomposition de l'inégalité des ménages dans quatre pays d'Afrique .....</b>	<b>3</b>
<i>3.1. Sources statistiques et contexte général de l'étude .....</i>	<i>3</i>
<i>3.2. Arborescence des revenus pour les ménages africains.....</i>	<i>4</i>
<i>3.3. Résultats .....</i>	<i>6</i>
<b>4. Introduction d'un critère de classification des ménages .....</b>	<b>8</b>
<i>4.1. Désagrégation selon le statut sur le marché du travail .....</i>	<i>8</i>
<i>4.2. Modification de l'arborescence selon le groupe .....</i>	<i>9</i>
<i>4.3. Résultats de la décomposition des inégalités intra-groupes .....</i>	<i>9</i>
<b>5. Conclusion .....</b>	<b>11</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>11</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>13</b>

## 1. Introduction

Dans les pays d'Afrique sub-saharienne, l'inégalité apparaît comme une caractéristique structurelle, étroitement liée au problème de la pauvreté. Ces inégalités suscitent un intérêt croissant depuis les années quatre-vingt dix, et notre objectif est de contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes de leurs modes de formation.

Plutôt que d'adopter une approche "spatiale" du phénomène<sup>1</sup>, il s'agit plutôt ici de déterminer quelle est la contribution de chaque source de formation du niveau de vie à l'inégalité totale au sein des ménages urbains africains. Pour ce faire, nous adoptons une méthodologie originale, récemment appliquée dans le cadre des économies développées<sup>2</sup> et fondée sur un concept de théorie des jeux, la valeur de Shapley.

La première section présente les options méthodologiques retenues et précise leurs fondements théoriques. La deuxième section est une application de cette méthodologie dans quatre pays d'Afrique Subsaharienne. Dans la section suivante, un critère de classification des ménages est introduit pour pouvoir tenir compte des différentes situations socioéconomiques et tirer des enseignements sur les éventuelles similitudes où spécificités nationales qu'il est possible d'observer.

## 2. Options méthodologiques retenues

### 2.1. Problème de la décomposition par source

Dans une population donnée, décomposer l'inégalité d'une variable  $y$ , par exemple le niveau de vie, selon les  $k$  sources possibles contribuant à sa formation consiste à définir une fonction  $\varphi$  qui à chaque source  $s_j$  appartenant à l'ensemble  $S$  des sources possibles, associe  $\varphi_j(y)$  sa contribution absolue à l'inégalité totale de  $y$ .

$$S \rightarrow R$$

$$s_j \mapsto \varphi_j(y)$$

Pour que cette décomposition soit exacte (ou cohérente), il faut que la somme des contributions absolues des sources soit égale à l'inégalité totale que l'on cherche à expliquer. Soit :

$$\sum_{j=1}^k \varphi_j(y) = I(y)$$

Cette cohérence dépend alors en large partie de la nature des fonctions d'inégalité  $I$  retenues. Shorrocks (1982) a proposé une axiomatique générale spécifiant les conditions d'utilisation des indicateurs d'inégalités et les propriétés qu'ils doivent respecter pour assurer l'exactitude de la décomposition. Ces conditions apparaissent largement restrictives et l'indice de Gini, l'indicateur le plus souvent utilisé dans les analyses économiques, ne les respecte pas<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les approches dites "spatiales" décomposent les inégalités de niveaux de vie d'une population donnée entre différents sous-groupes. Voir Lerman et Yitshaki [1991] ; Lachaud [2000].

<sup>2</sup> Sastre et Trannoy [2000, 2001].

<sup>3</sup> Seule la décomposition par la variance les respecte. Lerman et Yitshaki [1985] ont toutefois proposé une décomposition de l'indice de Gini par facteur source.

## 2.2. Méthode de décomposition

Dans une analyse récente<sup>4</sup>, une méthodologie générale est proposée pour contourner ce problème. Elle repose sur l'utilisation d'un concept de la théorie des jeux coopératifs, la valeur de Shapley<sup>5</sup>, et sur l'adoption d'une démarche d'analyse emboîtée (*nested*), qui concilie le principe de marginalité des contributions avec celui de cohérence. Cette analyse étant largement exposée par ailleurs<sup>6</sup>, nous nous contenterons d'en résumer les principaux éléments.

Le point de départ de l'analyse revient à considérer que, pour chaque individu, la formation de  $y$  est le résultat de plusieurs étapes successives, au cours desquelles interviennent des sources spécifiques<sup>7</sup>. Il est alors possible de construire une arborescence hiérarchisée de ces différentes sources que l'on "emboîte" les unes dans les autres. Chaque niveau de l'arborescence correspond ainsi à une étape du processus de formation de  $y$ .

Le second temps de l'analyse consiste à désagréger l'exercice de décomposition lui-même. L'hypothèse fondamentale est de le mettre en œuvre à chaque niveau de l'arborescence en pratiquant une décomposition systématiquement exacte (cohérence par niveau). La somme des contributions des sources intervenant au niveau  $m$  doit ainsi être égale au niveau d'inégalité observé pour l'élément situé en  $m-1$ . Cette hypothèse permet de s'assurer une indépendance de la décomposition entre les différents niveaux et la contribution à l'inégalité totale observée en  $y$  au niveau  $l$  d'un élément du niveau  $m$  s'obtient finalement de proche en proche, à partir du calcul des contributions à l'inégalité totale des éléments situés à l'étage supérieur.

Le troisième temps de l'analyse consiste à adopter une règle de décomposition qui tienne compte de la nature des liaisons éventuelles qui peuvent exister entre les sources à chaque niveau. Supposons, par soucis de simplification, qu'il n'existe que deux sources par niveau contribuant à la formation du revenu situé au niveau supérieur. C'est le cadre que nous conserverons par la suite dans notre application au cas africain. Deux cas de figure peuvent alors se présenter. Dans le premier, l'une des sources (posons arbitrairement la source 1) est supposée endogène par rapport à l'autre, à travers des liens comptables<sup>8</sup> ou des liens découlant du comportement économique des agents<sup>9</sup>. La contribution de cette source endogène est dans ce cas calculée, selon un principe de marginalité, comme une *contribution marginale égalisée (CME)*. Celle-ci correspond à la différence entre l'inégalité observée en présence de la source et l'inégalité qui serait observée si elle était parfaitement égalisée<sup>10</sup> :

$$\varphi_1(y_h^{m-1}) = I(y_h^{m-1}) - I([y_h^{m-1}]^{-y_1} + \bar{y}_1) \quad (1)$$

*CME* de la source 1 à l'inégalité totale de  $y_h^{m-1}$

La contribution de l'autre source, ou *Contribution brute égalisée (CBE)*, se déduit du principe de cohérence par niveau, comme l'inégalité observée lorsque la source endogène est égalisée.

$$\varphi_2(y_h^{m-1}) = I([y_h^{m-1}]^{-y_1} + \bar{y}_1) \quad (2)$$

*CBE* de la source 1 à l'inégalité totale de  $y_h^{m-1}$

<sup>4</sup> Chantreuil et Trannoy [1999].

<sup>5</sup> Shapley [1953].

<sup>6</sup> Trannoy [2000], Sastre et Trannoy [2001].

<sup>7</sup> Chantreuil [1998], Sastre et Trannoy [2000]. Si, par exemple,  $y$  correspond au revenu total d'un ménage, il est possible de l'envisager comme le résultat de l'addition des différents revenus primaires auxquels s'ajoute, dans un second temps, les différents revenus secondaires, puis, dans un dernier temps, des éventuels compléments.

<sup>8</sup> Par exemple, le niveau des prestations sociales dépend du niveau des revenus primaires pour former le revenu disponible.

<sup>9</sup> On ne cherche pas des revenus d'activité secondaire si l'on dispose de revenus de l'activité primaire suffisants.

<sup>10</sup> Dans une autre approche, la contribution marginale d'une source peut être calculée comme une *contribution marginale pure* c'est-à-dire la différence entre l'inégalité observée en sa présence et l'inégalité qui serait observée en son absence. Sastre et Trannoy [2000] montrent la supériorité du calcul avec la contribution marginale égalisée.

Dans le second cas de figure, il n'existe aucun lien entre les deux sources qui sont alors supposées en symétrie. Dans ce cas, on les considère tour à tour comme endogène puis exogène et leur contribution respective est posée comme la moyenne arithmétique de leur *contribution marginale égalisée* et de leur *contribution brute égalisée*. Ce choix de procédure repose en fait sur l'utilisation d'un concept de la théorie des jeux coopératifs, la valeur de Shapley<sup>11</sup>, dont Hart et Mass-Colell<sup>12</sup> ont montré qu'elle était la seule règle de décomposition qui pouvait concilier les principes de marginalité et de cohérence. Cette procédure se généralise d'ailleurs sans difficulté à plus de deux éléments sources<sup>13</sup>. Les contributions des sources ainsi calculées, ou *contribution de Shapley égalisée (CSE)*, sont :

$$\varphi_1(y_h^{m-1}; S_2^m) = \frac{1}{2} \cdot I([y_h^{m-1}]^{-y_1} + \bar{y}_1) + \frac{1}{2} [I(y_h^{m-1}) - I([y_h^{m-1}]^{-y_1} + \bar{y}_1)] \quad (3)$$

CSE de la source 1 à l'inégalité totale de  $y_h^{m-1}$

$$\varphi_2(y_h^{m-1}) = \frac{1}{2} \cdot I([y_h^{m-1}]^{-y_2} + \bar{y}_2) + \frac{1}{2} [I(y_h^{m-1}) - I([y_h^{m-1}]^{-y_2} + \bar{y}_2)] \quad (4)$$

CSE de la source 2 à l'inégalité totale de  $y_h^{m-1}$

Au final, dans un tel cadre, les contributions de chaque source à l'inégalité de  $y$  au niveau 1 pourront être calculées de proche en proche. Leur niveau dépendant évidemment de la structure de l'arborescence construite<sup>14</sup> et de la nature des relations qui existent entre les différentes sources, un soin particulier doit être accordé au choix des différents niveaux de l'arborescence et des règles de décomposition. Seule l'adaptation au contexte spécifique de l'étude peut alors guider ces choix.

### 3. Décomposition de l'inégalité des niveaux de vie des ménages urbains dans quatre pays d'Afrique

#### 3.1. Sources statistiques et contexte général de l'étude

Les données mobilisées sont issues d'une série d'enquêtes pilotes sur l'emploi auprès de ménages urbains dans plusieurs pays africains au début du processus d'ajustement structurel<sup>15</sup>. Elles ont été collectées par l'Institut international d'étude sociale de l'OIT, dans le cadre du Réseau d'Analyse du Marché du Travail en Afrique (RAMTA) avec comme objectif d'explorer les liens éventuels entre la structure du marché du travail et la pauvreté urbaine en Afrique. L'organisation du questionnaire a permis de collecter des informations sur les caractéristiques socio-économiques des ménages mais également, et c'est ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, leur niveau de vie ainsi que les sources contribuant à sa formation. Ces données apparaissent alors précieuses dans des pays africains qui souffrent d'un déficit récurrent d'informations statistiques. Elles couvrent plus de 2300 individus (soit 300 ménages) au Burkina Faso, 2400 individus (soit 301 ménages) au Cameroun, 2099 individus (soit 300 ménages) en Guinée et 3780 individus (soit 300 ménages) au Mali.

Le contexte de l'étude est le début de l'Ajustement Structurel. Il se caractérise par de profonds déséquilibres macroéconomiques dans tous les pays<sup>16</sup>.

Le Burkina-Faso fait partie du groupe des pays les moins avancés. Essentiellement agricole, il a subi de plein fouet la crise économique des années quatre-vingt et, face à la persistance de déséquilibres structurels importants, il s'est engagé dans la voie des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) dès 1991.

<sup>11</sup> Shapley [1953].

<sup>12</sup> Hart et Mass-Colell [1989].

<sup>13</sup> Sastre et Trannoy [2000].

<sup>14</sup> Il existe un grand nombre de chemins possibles aboutissant à la formation de  $y$ .

<sup>15</sup> 1990-1991 [Cameroun], 1992 [Burkina Faso], 1990-1991 [Guinée] et 1991 [Mali].

<sup>16</sup> Lachaud [1996].

**Tableau 1 : Caractéristiques socioéconomiques des ménages dans chaque pays**

	Burkina Faso	Cameroun	Guinée	Mali
PNB par tête (\$) <sup>1</sup>	300\$	820\$	510\$	310\$
Espérance de vie (année)	48 ans	56 ans	44 ans	48 ans
Taux d'analphabétisme (%) <sup>2</sup>	82%	46%	76%	68 %
Taux de mortalité infantile (Pour 1000 naissances vivantes)	132	126	181	130
Rang de l'IDH <sup>2</sup>	170	133	173	168
Taux de chômage urbain (%)	25	42,4	46.3	40.9
Incidence de la pauvreté urbaine (homme)	0.49	0.24	0.49	0.48

Notes : (1) 1992 (2) 1990

Sources : Banque Mondiale (1994), PNUD (1994), Lachaud (1996)

Si le Cameroun a connu des rythmes de croissance soutenus jusqu'au milieu des années quatre-vingt, notamment grâce aux bénéfices de la rente pétrolière, il est toutefois resté extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs. La dégradation des termes de l'échange qui a suivi le contre-choc pétrolier des années quatre-vingt, l'a précipité dans la crise et l'a contraint à mettre en oeuvre un PAS dès la fin de 1989.

La Guinée se caractérise par le contraste entre la richesse de ses ressources naturelles et la crise économique qu'elle subit depuis l'indépendance. Elle s'est engagée dans la voie du libéralisme dès le milieu des années quatre-vingt et a renforcé le processus par la mise en place d'un PAS en 1991.

Le Mali, enfin, reste l'un des pays les plus pauvres d'Afrique sub-saharienne. Extrêmement vulnérable par rapport à la conjoncture internationale, il a également subi les conséquences des crises politiques internes qui l'ont secoué depuis son accession à l'indépendance. Engagé dans un programme de stabilisation de son économie dès 1982 il n'a cessé depuis de reconduire, sans grand succès, ce type de réformes économiques.

Dans ce contexte difficile, les ménages africains ne sont pas épargnés. L'ampleur de la crise sociale qui sévit en Afrique au début des années quatre-vingt-dix conduira même les institutions internationales à s'interroger sur le bilan social de l'Ajustement Structurel et sur l'opportunité de telles thérapies de choc dans des économies déjà fragilisées. Le tableau 1 résume les principales manifestations de cette crise sociale durant la période de l'enquête.

### 3.2. Arborescence des revenus pour les ménages africains

Le principal avantage de la méthode de décomposition choisie est qu'à travers la construction de l'arborescence de la formation du niveau de vie et le choix du mode de calcul des contributions, elle permet de tenir compte du contexte socio-économique particulier de ces économies en développement et des spécificités des comportements économiques des ménages africains

Les données font apparaître six types de revenus qui contribuent à la formation du niveau de vie. Leur nature dénote déjà une certaine spécificité par rapport aux pays développés. Les salaires et les revenus en nature<sup>17</sup> constituent un premier groupe issu directement du marché du travail. Les revenus du capital réguliers et les revenus du capital irréguliers forment un deuxième groupe issu du marché du capital. On distingue enfin également les revenus mixtes des activités secondaires et les transferts nets, publics ou privés.

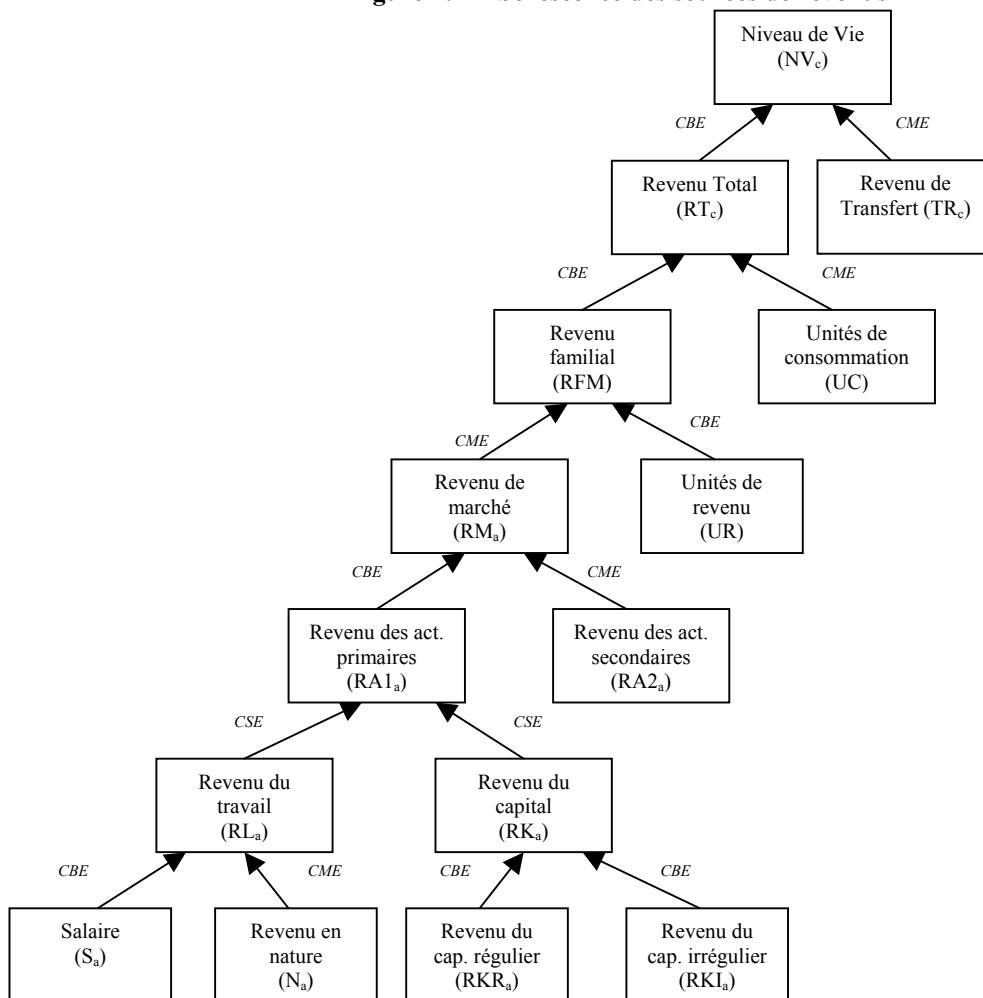
A côté de ces sources économiques, deux types de sources démographiques influencent également le niveau de vie du ménage. L'entité statistique "ménage" masque en effet de nombreuses disparités de taille et n'apparaît pas particulièrement pertinente dans un contexte africain où le concept de famille transcende largement celui de famille nucléaire. Cet "effet de taille" démographique peut avoir un double impact. En premier lieu, il influence directement le besoin total du ménage. Dans cette optique, c'est le niveau de vie par tête de chaque ménage qui est préféré à son niveau de vie total. Pour

<sup>17</sup> En Guinée, les revenus en nature et les salaires ne sont pas distingués dans les enquêtes.

tenir compte du moindre coût relatif des enfants et de la présence éventuelle d'économie d'échelle, une échelle d'équivalence a été construite pour évaluer le *nombre d'unités de consommation* du ménage<sup>18</sup>. En deuxième lieu, la structure démographique des ménages peut avoir une influence sur leur capacité à dégager des revenus. Dans les pays développés, le nombre de personnes susceptibles de bénéficier de revenus, *le nombre d'unités de revenu* du ménage, est en général approché par le nombre d'adulte ayant terminé leurs études. Les deux situations les plus fréquentes sont alors la famille biparentale et la famille monoparentale. Dans le contexte africain, cette règle n'est pas satisfaisante, compte tenu de l'entrée précoce dans la vie active et d'une participation plus large des membres de la famille à la formation du revenu. Nous avons préféré repérer, à partir des données de l'enquête, le nombre d'actifs bénéficiant de revenu dans chaque ménage et en déduire le nombre d'unités de revenu.

L'ensemble de ces informations est résumé dans l'arborescence des revenus construite pour les ménages africains (Figure 1). Celle-ci comporte sept niveaux de désagrégation, qui ne mettent en jeu que deux sources à la fois et qui reflètent le mode de formation du niveau de vie par unité de consommation des ménages.

**Figure 1: Arborescence des sources de revenus**



Lorsqu'ils sont indicés par *a*, les revenus sont exprimés par nombre d'unités de revenu du ménage, c'est-à-dire par actif. Lorsqu'ils sont indicés par *c*, ils sont exprimés par le nombre d'unités de consommation. A la base de l'arborescence ( $m = 7$ ), les revenus en nature ( $N_a$ ) et les revenus salariaux ( $S_a$ ) donnent les revenus du travail ( $RL_a$ ). De même les revenus du capital réguliers ( $RKR_a$ ) et les revenus du capital irréguliers ( $RKI_a$ ) forment les revenus du capital ( $RK_a$ ). Ces deux types de revenus sont agrégés à l'étage supérieur ( $m=6$ ) pour obtenir les revenus de l'activité primaire ( $RA1_a$ ). Ces

<sup>18</sup> Deaton [1997].

derniers sont ensuite additionnés aux revenus des activités secondaires ( $RA_{2a}$ ) pour constituer les revenus de marché ( $RM_a$ ). En  $m = 4$ , le revenu de marché est multiplié par le nombre d'unité de revenu du ménage pour définir le revenu familial de marché (RFM). A l'étage suivant ( $m = 3$ ), celui-ci est divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage pour former le revenu total par tête ( $RT_c$ ). En  $m = 2$ , il s'additionne au revenu de transfert net ( $TR_c$ ) pour dégager finalement ( $m = 1$ ) le niveau de vie par tête des ménages ( $NV_c$ ).

Plusieurs hypothèses *ad hoc* ont été introduites pour tenir compte des liens éventuels qui peuvent exister entre les sources à chaque niveau et déterminer le mode de calcul de leurs contributions. En premier lieu, les revenus en nature sont supposés dépendre des salaires et sont considérés endogènes. Leur contribution est donc calculée comme une contribution marginale égalisée (CME) et celle des salaires comme une contribution brute égalisée (CBE). On procède de même pour les revenus du capital irréguliers par rapport aux revenus du capital réguliers. En revanche, au nœud supérieur, une relation de symétrie est supposée entre les revenus du travail et les revenus du capital. Dans ce cas, c'est la contribution de Shapley égalisée (CSE) qui est utilisée pour chacun d'eux. Au niveau suivant, l'existence d'une activité secondaire est supposée découler directement de l'insuffisance des revenus issus de l'activité primaire. Elle est donc considérée endogène et sa contribution est calculée comme une contribution marginale égalisée (CME). Les revenus de marché sont supposés dépendre directement du nombre d'unités de revenus du ménage. Leur contribution est calculée comme une contribution marginale égalisée (CME). Au niveau supérieur, ce sont les unités de consommation qui sont supposées exogènes avec l'idée sous-jacente que, dans un contexte difficile où les marchés de facteurs sont étroits, le ménage cherche dans un premier temps à se procurer des revenus puis, dans un second temps, confronte ce revenu familial avec le niveau de ses besoins<sup>19</sup>. Au dernier niveau, le montant des revenus de transfert est supposé endogène car dépendant du niveau total des ressources du ménage. Il constitue le dernier filet de sécurité pour des ménages en situation difficile qui n'ont plus d'autres alternatives pour se procurer des revenus.

### 3.3. Résultats

Le tableau 2 indique les résultats obtenus dans chaque pays. A côté de la part de chaque source de revenu dans le niveau de vie total des ménages, figurent la contribution absolue de la source à l'inégalité (appréhendée avec l'indicateur de Gini) et la contribution relative exprimée en pourcentage. Le rapport entre la part de la source dans le niveau de vie et sa contribution relative à l'inégalité de ce niveau de vie fournit ainsi un indicateur des effets de leviers possibles en termes de politiques économiques.

Le constat d'une forte inégalité totale des niveaux de vie dans les quatre pays s'impose. Nous retrouvons là une caractéristique structurelle des économies en développement<sup>20</sup>. Elle est d'autant plus remarquable que l'échantillon considéré ne concerne que les ménages urbains. L'inégalité n'est toutefois pas présente avec la même intensité dans tous les pays et deux groupes peuvent être distingués. Les pays sahéliens, le Burkina-Faso et le Mali, montrent une plus forte inégalité que les deux pays d'Afrique de l'Ouest, le Cameroun et la Guinée. Cette différence est à rapprocher de la structure des revenus des ménages. Les résultats indiquent une plus grande importance des revenus du capital (réguliers et irréguliers) dans la formation du revenu total des ménages burkinabé et maliens en comparaison avec leurs homologues d'Afrique de l'Ouest. Nous tenons certainement là un élément d'explication du niveau du coefficient de Gini observé car ces revenus sont traditionnellement plus inégalitaires.

Les niveaux de la contribution relative des revenus du capital dans chaque pays confirment l'intuition précédente. Elle est plus importante pour le Burkina-Faso et le Mali (respectivement 25,8% et 45,1%) que pour le Cameroun et la Guinée (respectivement 18,5% et 11,3%). De façon générale, comme on pouvait s'y attendre, c'est l'ensemble des revenus primaires issus de l'activité principale (revenus du capital et du travail) qui contribue largement à la formation des inégalités. Il est en revanche plus singulier de constater que le revenu des activités secondaires ne contribue à la réduction

<sup>19</sup> La logique inverse pourrait être envisagée.

<sup>20</sup> A titre de comparaison, l'intervalle des indices de Gini calculés par Sastre et Trannoy [2001] pour huit pays de l'OCDE s'échelonne entre 0.22 et 0.31.



**Tableau 2 : Décomposition par sources de l'inégalité des niveaux de vie des ménages**

	NV <sub>c</sub>	TR <sub>c</sub>	UC	UR	RA2 <sub>a</sub>	S <sub>a</sub>	N <sub>a</sub>	RKr <sub>a</sub>	RKi <sub>a</sub>
<b>Burkina-Faso</b>									
Niveau moyen de la source <sup>1</sup>	7,3	-0,05	-	-	0,18	3,91	0,33	1,43	1,50
Part de la source dans le revenu total (P) <sup>2</sup>	100	-0,70	-	-	2,52	53,58	4,51	19,57	20,52
Contribution absolue de la source (Ca) <sup>3</sup>	0,65	-0,01	0,03	0,28	0,00	0,17	0,02	0,06	0,11
Contribution relative de la source (Cr) <sup>2</sup>	100	-1,78	4,56	43,01	0,24	25,57	2,61	8,84	16,95
Cr/P	-	2,55	-	-	0,10	0,48	0,58	0,45	0,83
<b>Cameroun</b>									
Niveau moyen de la source <sup>1</sup>	11,6	0,34	-	-	0,48	6,73	0,90	1,38	1,76
Part de la source dans le revenu total (P) <sup>2</sup>	100	2,97	-	-	4,12	58,06	7,74	11,90	15,19
Contribution absolue de la source (Ca) <sup>3</sup>	0,48	0,01	-0,04	0,25	0,01	0,14	0,02	0,05	0,04
Contribution relative de la source (Cr) <sup>2</sup>	100	1,37	-7,60	52,78	1,45	29,17	4,32	10,11	8,39
Cr/P	-	0,46	-	-	0,35	0,50	0,56	0,85	0,55
<b>Guinée</b>									
Niveau moyen de la source <sup>1</sup>	4,5	0,16	-	-	0,67	2,22	0	0,51	0,93
Part de la source dans le revenu total (P) <sup>2</sup>	100	3,52	-	-	14,96	49,44	0,00	11,36	20,71
Contribution absolue de la source (Ca) <sup>3</sup>	0,43	-0,05	0,01	0,37	-0,01	0,06	0,00	0,02	0,03
Contribution relative de la source (Cr) <sup>2</sup>	100	-12,17	2,37	85,96	-1,25	13,75	0,00	3,76	7,59
Cr/P	-	-3,45	-	-	-0,08	0,28		0,33	0,37
<b>Mali</b>									
Niveau moyen de la source <sup>1</sup>	4,70	0,16	-	-	0,09	1,48	0,15	1,79	1,02
Part de la source dans le revenu total (P) <sup>2</sup>	100	3,50	-	-	1,99	31,54	3,13	38,15	21,68
Contribution absolue de la source (Ca) <sup>3</sup>	0,62	0,02	-0,05	0,32	0,00	0,05	0,01	0,20	0,08
Contribution relative de la source (Cr) <sup>2</sup>	100	2,97	-8,00	50,76	0,50	7,76	0,89	32,81	12,31
Cr/P	-	0,85	-	-	0,25	0,25	0,28	0,86	0,57

Notes : (1) Milliers de Francs CFA par semaine (2) Pourcentages (3) Décomposition du Gini

Sources : à partir des enquêtes OIT-RAMTA dans chaque pays

des inégalités que dans le cas Guinéen alors qu'il les renforce dans les trois autres pays. Une explication possible est à rechercher du côté de la proportion des ménages concernés par ces activités. Ils représentent 38% de l'échantillon en Guinée contre 25% au Cameroun, 10% au Burkina-Faso et 6% au Mali. Nous retrouvons cette même hiérarchie pour la part des revenus de l'activité secondaire dans le revenu total dans chaque pays. Exercer une activité secondaire pour compenser la faiblesse des revenus tirés de l'activité principale reste donc une stratégie payante chez les plus pauvres des ménages guinéens. Ce pays est d'ailleurs celui où le niveau de vie par tête est le moins élevé. Dans les autres pays, en revanche, non seulement ce type de comportement est moins répandu mais il vient renforcer les inégalités existantes. On peut en déduire que l'accès à des activités secondaires reste limité aux ménages les plus favorisés et/ou que les revenus qui en sont issus sont eux-mêmes fortement inégalitaires. Il s'agit certainement là de l'une des manifestations du dualisme du marché du travail.

Dans tous les pays, la principale origine de l'inégalité provient des disparités dans le nombre d'individus percevant des revenus dans le ménage<sup>21</sup>. Dans le cas de la Guinée, elle explique près de 85% de l'inégalité totale. Dans les trois autres pays elle est comprise entre 43% et 52%. Autrement dit, si l'inégalité des revenus de marché des ménages, correspondait à l'inégalité de la distribution du nombre de personnes qui permettent de générer ces revenus, la valeur des indices de Gini des niveaux de vie serait encore de 43% à 52% de ce qu'ils sont actuellement. De manière évidente, toute politique de formation et d'éducation qui permettrait de lisser la répartition des actifs entre les ménages irait dans le sens d'une forte réduction des inégalités. Les politiques d'aide à la formation et à l'emploi des femmes, par exemple, sont l'une des solutions possibles.

<sup>21</sup> Nous retrouvons là l'un des résultats mis en évidence par Sastre et Trannoy [2001].

Les résultats sont plus mitigés pour la seconde source démographique que représente le nombre d'unités de consommation présentes dans le ménage. Au Cameroun et au Mali, l'inégalité de la distribution du revenu familial est plus forte que l'inégalité du revenu total par tête. La contribution relative du besoin à l'inégalité totale est négative et atteint près de -8%. Autrement dit, s'il n'existait pas de disparités dans la composition des familles l'inégalité totale des niveaux de vie par tête serait supérieure. Ce constat traduit l'existence d'un lien positif entre la taille de la famille et le revenu dont elle dispose. Dans ce cas, tout se passe comme si le ménage anticipait le besoin et générait des revenus en conséquence. Au Burkina-Faso et en Guinée, en revanche, la contribution relative du besoin à l'inégalité totale du niveau de vie par tête est positive mais faible. Dans ce cas, la disparité dans la distribution des unités de consommation des ménages accentue les disparités de niveau de vie. Ce résultat, a priori original, conforte des politiques démographiques visant à réduire la taille des familles, souvent incapables, dans un contexte économique difficile, de hisser le niveau de leurs revenus à hauteur de leurs besoins.

La contribution des transferts revêt une importance particulière car elle permet d'aborder la notion de Capital Social, dont les revenus de transfert sont parfois considérés comme l'expression monétaire<sup>22</sup>. En l'absence de véritable système de protection sociale institutionnelle, leur distribution dépend en fait des liens de réciprocités et d'obligations qui peuvent exister dans les sociétés africaines ainsi que de la capacité de chacun à mobiliser ses réseaux de relations pour bénéficier de ressources supplémentaires<sup>23</sup>. Au Cameroun et au Mali les mécanismes de transfert ne permettent pas de réduire les inégalités de niveaux de vie mais contribuent plutôt à les renforcer. Dans l'impossibilité statistique de distinguer entre transferts privés et publics, il est difficile d'avancer des explications décisives du phénomène. Toutefois, un élément d'explication pourrait être que le degré d'insertion institutionnelle et sociale des individus, est certainement lié au niveau de vie et déterminant dans la capacité à mobiliser des ressources de type institutionnelles ou en provenance de l'étranger. Dans les deux autres pays, en revanche, les mécanismes de transferts jouent un rôle de redistribution puisqu'ils contribuent à réduire l'inégalité totale.

#### **4. Introduction d'un critère de classification des ménages**

Il est possible d'affiner l'analyse en introduisant un critère de classification des ménages africains qui puisse permettre de s'intéresser au phénomène de l'inégalité lorsque les ménages sont supposés se trouver dans des positions socio-économiques analogues. L'idée sous-jacente est de considérer que l'inégalité doit être appréhendée en fonction des "capacités" des individus, ou encore de leurs opportunités ou chances de dégager des revenus<sup>24</sup>.

##### **4.1. Désagrégation selon le statut sur le marché du travail**

La stratification retenue repose sur une analyse en classification de groupe réalisée à l'aide de 36 variables dichotomiques issues de 16 paramètres<sup>25</sup>.

Elle repose en grande partie sur les conditions d'accès aux revenus primaires, dont on a pu observer l'importance décisive dans la formation des inégalités. Cinq groupes homogènes ont été identifiés dans chaque pays en fonction du statut du chef de ménage : (1) *Travailleurs irréguliers* ; (2) *Travailleurs indépendants marginaux* ; (3) *Travailleurs indépendants capitalistes* ; (4) *Salariés protégés* ; (5) *Salariés concurrentiels*. Ces deux derniers groupes sont distingués en fonction de critères tels que le type de contrat de travail, le mode de rémunération, le degré de qualification dans la fonction occupée, etc.

La classification des ménages ainsi obtenue est indiquée dans le tableau 3. Elle révèle des structures relativement similaires entre les pays.

<sup>22</sup> Lachaud [1999], Montaud [2000].

<sup>23</sup> Il faut rappeler au préalable que ce sont les transferts nets qui ont été considérés ici.

<sup>24</sup> Au sens de Sen [1992].

<sup>25</sup> Lachaud [1994].

**Tableau 3 : Part des différents groupes de ménage dans chaque pays (%)**

	Burkina-Faso	Cameroun	Guinée	Mali
Travailleurs irréguliers	11	7	9	10
Travailleurs indépendants marginaux	22	14	22	17
Travailleurs indépendants capitalistes	11	10	13	12
Salariés protégés	35	49	38	38
Salariés concurrentiels	21	20	18	24
<i>Total</i>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Sources : à partir des enquêtes OIT-RAMTA dans chaque pays

#### 4.2. Modification de l'arborescence des revenus selon le groupe

A ce stade de l'analyse, il nous semble opportun de tirer partie de la souplesse de notre méthodologie en révisant les choix précédents concernant l'arborescence des revenus de chaque groupe de ménage pour tenir compte de leurs spécificités en termes de mode de formation du niveau de vie

Le tableau 4 révèle ainsi que chaque groupe de ménage possède la même ressource principale dans tous les pays<sup>26</sup>. Les *Travailleurs indépendants capitalistes* perçoivent majoritairement des revenus du capital réguliers et dans un second temps des revenus du capital irréguliers. La Guinée fait toutefois exception avec des revenus du capital irréguliers prépondérants par rapport aux premiers sans qu'il soit véritablement possible d'en tirer des conclusions définitives. De la même manière, les *Travailleurs indépendants marginaux* perçoivent principalement des revenus du capital irréguliers. Les *Salariés protégés*, pour leur part, tirent leurs ressources des revenus du travail sous forme de salaire ou en nature, avec une part prépondérante pour les premiers. La formation du revenu des *Salariés concurrentiels* reste dans la même logique même s'ils bénéficient également de manière non négligeable de revenus du capital irréguliers. Enfin, il est plus difficile de tirer des enseignements sur les *Travailleurs irréguliers*. Par nature non insérés de manière durable sur le marché des facteurs, ces ménages montrent une plus grande diversité de source principale de revenus : le salaire au Burkina-Faso et en Guinée, les revenus du capital irréguliers dans les deux autres pays.

Au final, compte tenu de ces précisions, l'hypothèse de symétrie entre les revenus du capital et du travail est levée pour les *Travailleurs indépendants capitalistes*, et ces derniers sont posés endogènes au niveau de la formation des revenus de l'activité primaire. Le même raisonnement est reconduit pour les *Travailleurs indépendants marginaux*. De plus, au nœud suivant, s'il est supposé que ces ménages persistent, dans l'absolu, à préférer les revenus du capital réguliers, on suppose également qu'ils y ont toutefois difficilement accès. Ces derniers sont donc replacés en symétrie par rapport aux revenus du capital irréguliers. Les *Salariés protégés* sont supposés privilégier les revenus du travail aux revenus du capital qui deviennent endogènes dans l'arborescence de ce groupe. Un raisonnement identique est conservé pour les *Salariés concurrentiels*. De plus, compte tenu de leur précarité sur le marché du travail, on suppose une symétrie entre leurs revenus en nature et leurs salaires. Enfin, comme on vient de le souligner, le groupe des *Travailleurs irréguliers* n'ayant pas de statut véritable sur le marché des facteurs, il a été choisi de ne pas faire de modifications dans l'arborescence des revenus de ce groupe et de conserver le cadre initial retenu dans la section précédente.

#### 4.3. Résultats de la décomposition des inégalités intra-goupes

Le tableau 5, présenté en annexe, montre les résultats obtenus concernant les inégalités intra-groupe. Il révèle quelques similitudes entre les pays. En premier lieu, on retrouve la même hiérarchie des ménages sur le critère du niveau de vie moyen par tête. Les *Travailleurs indépendants capitalistes* et les *Salariés protégés* restent les plus favorisés. Viennent ensuite les *Travailleurs irréguliers*, les *Salariés concurrentiels*<sup>27</sup> et enfin, au bas de la hiérarchie, les *Travailleurs indépendants marginaux*. En deuxième lieu, le groupe des *Travailleurs indépendants capitalistes* reste de loin le plus inégalitaire comme il était possible de s'y attendre compte tenu de l'importance des revenus du capital dans ces ressources. En troisième lieu, la contribution du nombre d'unités de revenu est toujours positive et élevée quel que soit le groupe considéré dans chaque pays. La contribution du nombre d'unités de

<sup>26</sup> On peut y voir une garantie de la pertinence de la classification retenue et la possibilité de faire des comparaisons entre les pays.

<sup>27</sup> Ces deux derniers groupes sont intervertis dans le classement dans le cas du Mali.

**Tableau 4 - Part de chaque source de revenu dans la formation du niveau de vie selon les ménages.**

		NV	TR	RA2	S	N	RKR	RKI
<b>Irréguliers</b>	<b>Burkina-faso</b>	<b>100</b>	1,24	2,47	64,91	2,01	5,31	24,06
	<b>Cameroun</b>	<b>100</b>	4,93	3,36	38,64	0,90	0,00	52,17
	<b>Guinée</b>	<b>100</b>	1,26	18,11	49,84	0,00	4,77	26,02
	<b>Mali</b>	<b>100</b>	1,17	6,48	32,40	2,28	35,27	22,40
<b>Indépendants marginaux</b>	<b>Burkina-faso</b>	<b>100</b>	-0,66	7,24	33,15	1,89	13,13	45,24
	<b>Cameroun</b>	<b>100</b>	0,75	1,29	27,22	2,09	7,36	61,29
	<b>Guinée</b>	<b>100</b>	5,35	22,22	16,55	0,00	25,86	30,03
	<b>Mali</b>	<b>100</b>	7,99	1,10	8,09	0,40	34,34	48,07
<b>Indépendants capitalistes</b>	<b>Burkina-faso</b>	<b>100</b>	1,23	3,74	7,79	0,16	49,03	38,05
	<b>Cameroun</b>	<b>100</b>	0,60	2,03	4,78	0,54	50,58	41,47
	<b>Guinée</b>	<b>100</b>	4,42	7,05	3,81	0,00	21,61	63,11
	<b>Mali</b>	<b>100</b>	0,28	1,46	2,90	0,22	68,14	27,00
<b>Salariés protégés</b>	<b>Burkina-faso</b>	<b>100</b>	-3,07	0,68	94,52	7,89	0,0	0,06
	<b>Cameroun</b>	<b>100</b>	3,97	4,67	77,92	10,17	0,79	2,48
	<b>Guinée</b>	<b>100</b>	1,01	7,10	88,14	0,00	1,74	2,01
	<b>Mali</b>	<b>100</b>	5,79	1,34	81,20	6,13	4,29	1,25
<b>Salariés concurrentiels</b>	<b>Burkina-faso</b>	<b>100</b>	-0,78	2,25	72,11	10,22	3,82	12,37
	<b>Cameroun</b>	<b>100</b>	3,88	2,71	81,01	10,57	0,00	1,83
	<b>Guinée</b>	<b>100</b>	3,72	17,73	62,00	0,00	12,68	3,87
	<b>Mali</b>	<b>100</b>	9,05	3,44	42,91	9,40	4,81	30,39

Sources : à partir des enquêtes OIT-RAMTA

consommation, pour sa part, reste variable en fonction des groupes ou des pays. Enfin, la contribution des transferts est elle-même variable mais reste toujours modeste, confirmant ainsi l'inefficacité globale de ce mécanisme de redistribution.

Les *Travailleurs indépendants capitalistes* montrent un nombre moyen d'unité de consommation par ménage toujours élevé dans la majorité des pays, mis à part en Guinée, et contribuant négativement à l'inégalité intra-groupe. Ces éléments peuvent alors indiquer une corrélation entre la taille du ménage et son niveau de vie. Les revenus des activités secondaires contribuent à faire diminuer le niveau d'inégalité totale, sauf au Burkina-Faso où ils les renforcent. Comme attendu, les revenus du capital occupent une place prépondérante dans l'explication des inégalités intra-groupes. De même, l'accès à l'autre source des revenus primaires que constituent les revenus du travail tend à faire diminuer cette inégalité.

On peut remarquer que le nombre d'unité de consommation contribue largement à faire augmenter les inégalités intra-groupe des *Salariés protégés* au Burkina-faso et en Guinée, alors qu'il tend à les faire diminuer dans les deux autres pays. Les revenus des activités secondaires, en revanche, contribuent toujours à augmenter leur niveau d'inégalité. On peut supposer que ce sont les ménages salariés les mieux insérés sur le marché du travail et bénéficiant des rémunérations les plus élevées qui accèdent à ce type d'activité secondaire renforçant ainsi les sources d'inégalités existantes. Comme attendu ce sont les revenus du travail qui constituent la principale source d'inégalité et, là encore, comme pour le groupe précédent, l'accès à l'autre source de revenu primaire, ici ceux du capital, vient diminuer cette inégalité.

L'analyse des groupes de ménages les moins favorisés, à savoir les *Travailleurs indépendants marginaux*, les *Salariés concurrentiels* et les *Travailleurs irréguliers* présentent certainement le plus d'intérêt dans une optique de lutte ciblée contre la pauvreté. L'existence même de ces groupes de ménage est l'un des symptômes visibles de la segmentation des marchés des facteurs et, plus généralement, du dualisme de ces économies en développement africaines. Nous retrouvons le même type de distinctions entre les *Travailleurs indépendants marginaux* et les *Salariés concurrentiels* que celles relevées pour les deux groupes précédents. Pour les *Travailleurs indépendants marginaux*, les deux sources principales d'inégalités restent le nombre d'unité de revenu et les revenus du capital. La composante "besoin", pour sa part, contribue à faire diminuer l'inégalité intra-groupe sauf dans le cas du Cameroun. Là encore, l'accès aux revenus du travail et aux revenus des activités secondaires vient diminuer cette inégalité. Pour les *Salariés concurrentiels*, les deux principales sources d'inégalité sont le nombre d'unité de revenu et les revenus du travail. En comparaison avec les *Salariés protégés*, ces ménages ont un recours supérieur aux revenus du capital. Dans ce cas, ces derniers renforcent

l'inégalité intra-groupe au Burkina-Faso et au Mali et la diminuent faiblement dans les deux autres pays. Les revenus de transferts diminuent l'inégalité de ce groupe au Burkina-Faso et l'augmentent ailleurs.

Les *Travailleurs irréguliers*, enfin, voient leur inégalité renforcée par la composante démographique du nombre d'unité de revenu et par les revenus du capital. L'inégalité de ce groupe est relativement élevée mais tempérée par la présence de revenus du travail (notamment en Guinée). Les revenus des activités secondaires viennent baisser les inégalités sauf au Mali. La composante besoin diminue également les inégalités sauf au Cameroun.

## 5. Conclusions

A notre connaissance, l'approche développée ici n'avait jamais été utilisée dans le cadre des économies en développement et a fortiori dans le contexte africain. Une telle méthodologie de décomposition par source des inégalités de niveaux de vie urbains offre pourtant des perspectives non négligeables en termes de compréhension des mécanismes à l'origine de ces inégalités. Elle peut être adaptée au contexte particulier de ces économies en développement, où l'accès aux facteurs est étroit et où les ménages ont des comportements économiques spécifiques. Couplée à un critère de désagrégation des ménages, elle peut également être appliquée de manière spécifique à plusieurs groupes cibles pour mettre en évidence les raisons des blocages du développement de telle ou telle population caractérisée par les mêmes conditions socio-économiques. Au total, les informations obtenues sont autant d'indicateurs précieux qui peuvent déboucher sur des politiques visant à réduire les inégalités, ou, plus généralement, la pauvreté.

Ce travail comporte toutefois quelques limites qui sont autant de pistes de recherche à suivre. La première est empirique et concerne la fiabilité des données recueillies. Sur ce point, peu de possibilités d'actions s'offrent à nous. Une réactualisation des données permettrait toutefois de combler une deuxième lacune de ce travail concernant l'absence de perspective temporelle de l'analyse. En effet, seule une comparaison dans le temps pourrait permettre de comprendre la dynamique de formation des inégalités. Un véritable bilan de l'ajustement structurel serait alors possible et permettrait d'adapter les politiques nationales

### Références bibliographiques

Banque Mondiale 1994, *Rapport sur le Développement dans le Monde*, Washington, Banque Mondiale.

Chantreuil, F. 1998, "Axiomatics of level structure values", in *Power Indices and Coalition Formation*, eds Holler M.J.J and Owen G.

Deaton, A. 1997, *The analysis of household surveys*, Baltimore, The John Hopkins University Press.

Lachaud, J.P. 1996, "Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne : analyse comparative" Centre d'économie du développement, *DT n°11/1996*, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

— 1999, "Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina-faso", Centre d'économie du développement, *DT n°40/1999*, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

— 2000, *Pauvreté et inégalité en Afrique : contribution à l'analyse spatiale*, Centre d'économie du développement, Série de recherche 4, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

Lerman, R.I., Yitzakhi, S. 1985, "Income inequality by income source : a new approach and applications to the United States", *Review of Economics and Statistics*, LXVII(1).

— 1991, "Income stratification and income inequality", *Review of Income and Wealth*, Series 37, n°3.

---

Montaud, J.M. 2000, "Dotation en capital et pauvreté des ménages au Burkina-Faso : une analyse en Equilibre Général Calculable", Centre d'économie du développement, *DT n°50/2000*, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

PNUD 1994, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris Economica.

Sastre, M., Trannoy, A. 2000), "A marginalist approach to inequality decomposition by factor components : an application to OECD countries using the LIS database", *Mimeo*, THEMA.

— 2001, "Shapley inequality decomposition by factor components: some methodological issues", *Mimeo*, THEMA.

Sen, A. 1992), *Inequality re-examined*, Oxford, Clarendon Press.

Shapley, L.S. 1953, "A value for n-person games" in *Contributions to the Theory of Games*, Vol. 2, Annals of mathematics studies 28. Ed by H.W. Kuhn and A.W. Tucker., Princeton University Press.

Shorrocks, A.F. 1982, "Inequality decomposition by factor components", *Econometrica*, 50.

## Annexes

Tableau 5 - Décomposition de l'inégalité des niveaux de vie selon les groupes dans chaque pays

## BURKINA - FASO

		NV	TR	Uc	Ur	RA2	S	N	RKr	RKi
Irréguliers	Moyenne de la source <sup>1</sup>	19,40	0,24	7,96	2,88	0,48	12,60	0,39	1,03	4,67
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100	1,24	-	-	2,47	64,91	2,01	5,31	24,06
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,42	-0,01	-0,07	0,42	0,00	0,06	0,00	0,00	0,01
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100	-1,38	-15,57	100,41	0,10	14,55	0,13	0,44	1,32
	Cr/P	-	-1,11	-	-	0,04	0,22	0,06	0,08	0,05
Indépendants marginaux	Moyenne de la source <sup>1</sup>	11,25	-0,07	7,25	1,78	0,81	3,73	0,21	1,48	5,09
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100	-0,66	-	-	7,24	33,15	1,89	13,13	45,24
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,50	-0,02	0,00	0,24	-0,01	0,02	0,00	0,04	0,22
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100	-3,14	-0,35	48,69	-1,36	3,81	0,23	8,67	43,46
	Cr/P	-	4,77	-	-	-0,19	0,11	0,12	0,66	0,96
Indépendants capitalistes	Moyenne de la source <sup>1</sup>	126,34	1,56	8,38	1,64	4,73	9,84	0,20	61,94	48,07
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100	1,23	-	-	3,74	7,79	0,16	49,03	38,05
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,78	0,00	0,02	0,29	0,01	0,00	0,00	0,21	0,26
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100	0,63	2,34	36,89	1,03	-0,28	0,00	26,86	32,54
	Cr/P	-	0,51	-	-	0,28	-0,04	-0,02	0,55	0,86
Salariés protégés	Moyenne de la source <sup>1</sup>	40,54	-1,24	5,37	1,54	0,27	38,35	3,20	0,0	0,02
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100	-3,07	-	-	0,68	94,52	7,89	0,0	0,06
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,46	-0,01	0,07	0,21	0,00	0,17	0,02	0,00	0,00
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100	-3,13	15,93	45,27	0,21	37,41	4,27	0,03	0,01
	Cr/P	-	1,02	-	-	0,30	0,40	0,54	-	0,20
Salariés concurrentiels	Moyenne de la source <sup>1</sup>	20,40	-0,16	4,91	1,20	0,46	14,71	2,09	0,78	2,52
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100	-0,78	-	-	2,25	72,11	10,22	3,82	12,37
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,60	-0,02	0,11	0,14	-0,01	0,30	0,00	0,01	0,06
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100	-3,28	17,73	24,22	-1,27	50,68	0,55	1,12	10,25
	Cr/P	-	4,18	-	-	-0,56	0,70	0,05	0,29	0,83

Tableau 5 – (Suite)

## CAMEROUN

		NV	TR	Uc	Ur	RA2	S	N	RKr	RKi
Irréguliers	Moyenne de la source <sup>1</sup>	37,17	1,83	6,50	2,00	1,25	14,36	0,33	0,00	19,39
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	4,93	-	-	3,36	38,64	0,90	0,00	52,17
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,48	0,02	-0,07	0,20	0,00	0,12	0,00	0,00	0,21
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100	3,19	-13,67	41,93	-0,42	24,56	0,53	0,00	43,89
	Cr/P	-	0,65	-	-	-0,13	0,64	0,60	-	0,84
Indépendants marginaux	Moyenne de la source <sup>1</sup>	23,50	0,18	5,75	1,44	0,30	6,40	0,49	1,73	14,40
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	0,75	-	-	1,29	27,22	2,09	7,36	61,29
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,58	0,00	0,06	0,24	0,00	0,01	0,00	-0,02	0,29
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	-0,16	10,96	40,87	-0,57	1,10	0,08	-2,87	50,60
	Cr/P	-	-0,21	-	-	-0,44	0,04	0,04	-0,39	0,83
Indépendants capitalistes	Moyenne de la source <sup>1</sup>	159,17	0,96	6,69	1,88	3,23	7,62	0,85	80,50	66,01
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	0,60	-	-	2,03	4,78	0,54	50,58	41,47
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,61	-0,01	-0,09	0,25	0,00	0,00	0,00	0,39	0,06
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	-1,30	-14,30	40,94	-0,13	-0,05	-0,01	64,28	10,57
	Cr/P	-	-2,15	-	-	-0,07	-0,01	-0,01	1,27	0,25
Salariés protégés	Moyenne de la source <sup>1</sup>	82,01	3,26	6,60	1,75	3,83	63,90	8,34	0,65	2,04
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	3,97	-	-	4,67	77,92	10,17	0,79	2,48
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,38	0,01	0,00	0,27	0,01	0,08	0,01	0,00	0,00
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	3,64	-0,15	71,02	1,54	21,10	3,18	-0,10	-0,24
	Cr/P	-	0,92	-	-	0,33	0,27	0,31	-0,12	-0,10
Salariés concurrentiels	Moyenne de la source <sup>1</sup>	44,29	1,72	6,92	1,72	1,20	35,88	4,68	0,00	0,81
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	3,88	-	-	2,71	81,01	10,57	0,00	1,83
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,33	-0,01	-0,06	0,27	0,00	0,07	0,08	0,00	0,00
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	-3,24	-19,42	79,79	-0,11	19,93	24,24	0,00	-1,19
	Cr/P	-	-0,83	-	-	-0,04	0,25	2,29	-	-0,65

Tableau 5 – (Suite)

## GUINEE

		NV	TR	Uc	Ur	RA2	S	N	RKr	RKi
Irréguliers	Moyenne de la source <sup>1</sup>	37,27	0,47	11,41	3,45	6,75	18,57	1,78	9,70	
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	1,26	-	-	18,11	49,84	0,00	4,77	26,02
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,35	0,00	-0,06	0,37	-0,01	0,03	0,00	0,01	0,01
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	1,05	-15,75	105,66	-1,49	7,13	0,00	1,56	1,83
	Cr/P	-	0,84	-	-	-0,08	0,14		0,33	0,07
Indépendants marginaux	Moyenne de la source <sup>1</sup>	25,63	1,37	9,42	2,45	5,69	4,24	6,63	7,70	
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	5,35	-	-	22,22	16,55	0,00	25,86	30,03
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,38	0,01	-0,10	0,34	-0,01	0,01	0,00	0,04	0,09
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	1,76	-25,86	90,21	-3,39	3,43	0,00	11,41	22,44
	Cr/P	-	0,33			-0,15	0,21		0,44	0,75
Indépendants capitalistes	Moyenne de la source <sup>1</sup>	63,16	2,79	9,21	1,97	4,45	2,41	13,65	39,86	
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	4,42	-	-	7,05	3,81	0,00	21,61	63,11
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,53	-0,03	-0,02	0,33	0,00	0,00	0,00	0,06	0,20
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	-5,32	-4,71	61,81	-0,38	0,54	0,00	11,04	37,02
	Cr/P	-	-1,20	-	-	-0,05	0,14		0,51	0,59
Salariés protégés	Moyenne de la source <sup>1</sup>	39,76	0,40	8,35	1,89	2,82	35,05	0,69	0,80	
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	1,01	-	-	7,10	88,14	0,00	1,74	2,01
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,34	0,00	0,02	0,30	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	1,11	5,68	86,72	0,69	6,01	0,00	-0,10	-0,11
	Cr/P	-	1,10	-	-	0,10	0,07		-0,06	-0,06
Salariés concurrentiels	Moyenne de la source <sup>1</sup>	38,36	1,43	10,62	2,74	6,80	23,78	4,86	1,48	
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	3,72	-	-	17,73	62,00	0,00	12,68	3,87
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,36	0,03	0,03	0,28	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	8,24	7,82	77,74	-0,70	6,94	0,00	-0,04	-0,01
	Cr/P	-	2,21	-	-	-0,04	0,11		0,00	0,00

Tableau 5 – (Fin)

## MALI

		NV	TR	Uc	Ur	RA2	S	N	RKr	Rki
Irréguliers	Moyenne de la source <sup>1</sup>	36,21	0,42	10,17	2,19	2,35	11,73	0,83	12,77	8,11
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	1,17	-	-	6,48	32,40	2,28	35,27	22,40
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,59	0,00	0,02	0,32	0,02	0,05	0,00	0,11	0,06
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	0,15	3,65	53,42	4,21	9,04	0,84	18,19	10,49
	Cr/P	-	0,12	-	-	0,65	0,28	0,37	0,52	0,47
Indépendants marginaux	Moyenne de la source <sup>1</sup>	21,76	1,74	9,29	1,83	0,24	1,76	0,09	7,47	10,46
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	7,99	-	-	1,10	8,09	0,40	34,34	48,07
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,47	0,02	-0,03	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	3,63	-7,21	63,57	0,17	-0,16	0,01	-0,82	40,83
	Cr/P	-	0,45	-	-	0,15	-0,02	0,02	-0,02	0,85
Indépendants capitalistes	Moyenne de la source <sup>1</sup>	199,10	0,56	11,53	2,19	2,91	5,78	0,44	135,66	53,75
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	0,28	-	-	1,46	2,90	0,22	68,14	27,00
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,65	0,00	-0,05	0,37	0,00	0,00	0,00	0,28	0,05
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	0,32	-8,17	57,53	-0,01	0,08	0,01	42,98	7,27
	Cr/P	-	1,15	-	-	-0,01	0,03	0,05	0,63	0,27
Salariés protégés	Moyenne de la source <sup>1</sup>	36,56	2,12	10,79	2,35	0,49	29,69	2,24	1,57	0,46
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	5,79	-	-	1,34	81,20	6,13	4,29	1,25
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,47	0,05	-0,02	0,29	0,00	0,13	0,02	0,00	0,00
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	10,65	-4,16	61,61	0,58	27,06	4,09	0,13	0,04
	Cr/P	-	1,84	-	-	0,43	0,33	0,67	0,03	0,03
Salariés concurrentiels	Moyenne de la source <sup>1</sup>	26,85	2,43	10,25	1,85	0,92	11,52	2,52	1,29	8,16
	Part de la source (P) <sup>2</sup>	100,00	9,05	-	-	3,44	42,91	9,40	4,81	30,39
	Contribution absolue <sup>3</sup>	0,54	0,04	-0,06	0,29	0,01	0,07	0,10	0,02	0,07
	Contribution relative (Cr) <sup>2</sup>	100,00	7,22	-11,54	54,12	2,69	12,92	1	3,50	12,16
	Cr/P	-	0,80	-	-	0,78	0,30	2,01	0,73	0,40

Notes : (1) Millions de Francs CFA par semaine (2) Pourcentages (3) Décomposition du Gini

Sources : à partir des enquêtes OIT-RAMT